

[lefigaro.fr](https://www.lefigaro.fr)

# Hôpital : des anesthésistes annoncent une grève «dure» et «illimitée» à partir du 11 janvier

Par Le Figaro avec AFP

3 minutes

---

Publié le 15/12/2020 à 10:43

Les anesthésistes-réanimateurs dénoncent une réforme «*désavantageuse*». VILevi - stock.adobe.com

Ils dénoncent une mesure du Ségur de la Santé qui accélère les carrières de nouveaux médecins mais pas de ceux déjà en poste.

Un syndicat d'anesthésistes-réanimateurs a annoncé mardi le dépôt d'un préavis de grève «*dure*» et «*illimitée*» à partir du 11 janvier, contre une récente réforme «*désavantageuse*» qui accélère les carrières de nouveaux médecins mais pas de ceux déjà en poste. «*La*

*fidélité pour l'hôpital public est méprisée»,* affirme dans un communiqué le Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs (Snphare), remonté contre le «*reclassement*» des médecins sur une nouvelle «*grille d'ancienneté*» à la suite du «*Ségur de la santé*».

À découvrir

- [Chèque énergie : tout savoir sur le dispositif d'aide qui concerne près de 5,8 millions de foyers](#)
- [Prime Macron 2021 : comment ça marche ?](#)

À lire aussi [«Ségur de la santé»: la rémunération des personnels de santé revalorisée](#)

Actée en juillet, la suppression des trois premiers échelons de carrière est favorable aux nouveaux embauchés, mais ceux qui ont été recrutés avant 2020 «*se voient désavantagés de 4 années d'ancienneté par rapport à leurs collègues nommés cette année*», dénonce le Snphare. Une analyse partagée avec les urgentistes de l'Amuf, ainsi que les praticiens du SNMH-FO et de l'Ufmict-CGT, qui affirmaient ensemble la semaine dernière que cette mesure

allait «*vider l'hôpital de ses médecins*».

Déplorant l'«*échec de toutes les tentatives de négociations*», les anesthésistes du Snphare menacent «*d'une grève dure, illimitée, des soins non urgents et des soins urgents*» à partir du 11 janvier et demandent «*de toute urgence*» que le ministère de la Santé «*prenne une décision rapide de reclassement équitable (...) qui permettrait d'éviter un chaos hospitalier*».